

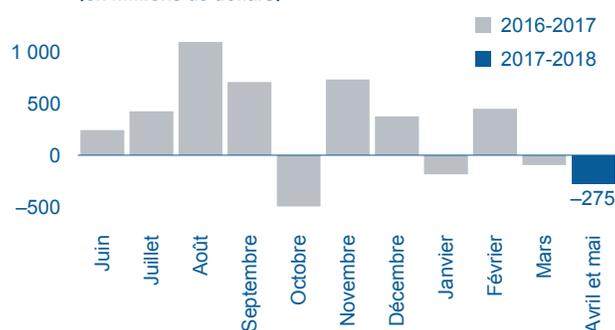
RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 31 MAI 2017
18 août 2017

Faits saillants d'avril et mai 2017

Au 31 mai 2017, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affiche un déficit de 275 millions de dollars. Cela tient compte du versement de 350 millions de dollars au Fonds des générations. Par rapport à l'an dernier :

- les revenus autonomes sont en hausse de 655 millions de dollars, notamment en raison de la croissance économique en 2017;
- les transferts fédéraux présentent une hausse de 179 millions de dollars et atteignent 3,3 milliards de dollars;
- les dépenses de programmes sont en hausse de 337 millions de dollars et s'établissent à 12,3 milliards de dollars;
- le service de la dette présente une baisse de 117 millions de dollars et atteint 1,2 milliard de dollars.

Soldes budgétaires mensuels
(en millions de dollars)


Le déficit pour avril et mai est moins élevé qu'à pareille date l'an dernier. Pour 2017-2018, le Plan économique du Québec de mars 2017 prévoit l'équilibre budgétaire.

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES CONSOLIDÉES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril et mai			Plan économique du Québec – Mars 2017 ⁽¹⁾	
	2016-2017 ⁽²⁾	2017-2018	Variation (%)	2017-2018	Variation (%)
FONDS GÉNÉRAL					
Revenus					
Revenus autonomes	8 956	9 611	7,3	60 249	1,8
Transferts fédéraux	3 151	3 330	5,7	20 053	7,9
Total des revenus	12 107	12 941	6,9	80 302	3,3
Dépenses					
Dépenses de programmes	-12 008	-12 345	2,8	-72 591	4,1
Service de la dette	-1 282	-1 165	-9,1	-7 776	2,3
Total des dépenses	-13 290	-13 510	1,7	-80 367	3,9
RÉSULTATS NETS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES⁽³⁾					
Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux ⁽⁴⁾	413	294	—	165	—
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ⁽⁵⁾	-2	—	—	—	—
Fonds des générations	295	350	—	2 488	—
Total des entités consolidées	706	644	—	2 653	—
SURPLUS (DÉFICIT)	-477	75	—	2 588⁽⁶⁾	—
Provision pour éventualités	—	—	—	-100	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE					
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-295	-350	—	-2 488	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁷⁾	-772	-275	—	—	—

Note au lecteur : Rapports pour l'année 2017-2018

Le premier rapport de l'année financière 2017-2018 présente les opérations financières des deux premiers mois d'activité, soit avril et mai 2017. Les rapports suivants seront produits mensuellement. Le prochain rapport mensuel, soit celui au 30 juin 2017, sera publié le 8 septembre 2017.

➤ REVENUS DU FONDS GÉNÉRAL

Au 31 mai 2017, les revenus totalisent 12,9 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 834 millions de dollars ou de 6,9 % par rapport au 31 mai 2016.

- Les revenus autonomes atteignent 9,6 milliards de dollars, soit 655 millions de dollars de plus que l'an dernier. Cela représente une hausse de 7,3 %.
 - Cette hausse s'explique principalement par la croissance de l'impôt sur le revenu des particuliers (206 millions de dollars), des impôts des sociétés (144 millions de dollars), des cotisations pour les services de santé (114 millions de dollars) et des revenus provenant des entreprises du gouvernement (62 millions de dollars).
 - La variabilité observée dans les taux de croissance par source de revenus est importante en début d'année financière, lorsque les montants cumulatifs sont relativement peu élevés.
- Les transferts fédéraux se chiffrent à 3,3 milliards de dollars, soit 179 millions de dollars de plus qu'au 31 mai 2016.
 - Cette croissance provient principalement des revenus de péréquation, qui ont augmenté de 175 millions de dollars.

REVENUS DU FONDS GÉNÉRAL

(données non vérifiées, en millions de dollars)

Revenus par source	Avril et mai		
	2016-2017 ⁽²⁾	2017-2018	Variation (%)
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement			
Impôt sur le revenu et les biens			
Impôt sur le revenu des particuliers	3 007	3 213	6,9
Cotisations pour les services de santé	1 063	1 177	10,7
Impôts des sociétés	701	845	20,5
Taxes à la consommation	3 212	3 316	3,2
Autres sources	328	353	7,6
Total des revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	8 311	8 904	7,1
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	645	707	9,6
Total des revenus autonomes	8 956	9 611	7,3
Transferts fédéraux			
Péréquation	1 672	1 847	10,5
Transferts pour la santé	991	1 007	1,6
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	271	273	0,7
Autres programmes	217	203	-6,5
Total des transferts fédéraux	3 151	3 330	5,7
TOTAL	12 107	12 941	6,9

➤ DÉPENSES DU FONDS GÉNÉRAL

Pour les deux premiers mois de l'exercice financier 2017-2018, les dépenses du fonds général totalisent 13,5 milliards de dollars, en hausse de 220 millions de dollars par rapport au début de l'exercice précédent.

- Pour les mois d'avril et mai 2017, les dépenses de programmes ont augmenté de 337 millions de dollars, soit de 2,8 %, pour atteindre 12,3 milliards de dollars.
 - Les variations les plus importantes proviennent des missions Santé et services sociaux (241 millions de dollars) et Gouverne et justice (94 millions de dollars).
- En avril et mai 2017, le service de la dette s'élève à 1,2 milliard de dollars, ce qui représente une diminution de 117 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

DÉPENSES DU FONDS GÉNÉRAL

(données non vérifiées, en millions de dollars)

Dépenses par mission	Avril et mai		
	2016-2017 ⁽²⁾	2017-2018	Variation (%)
Dépenses de programmes			
Santé et services sociaux	6 141	6 382	3,9
Éducation et culture	3 153	3 193	1,3
Économie et environnement	1 047	1 032	-1,4
Soutien aux personnes et aux familles	1 066	1 043	-2,2
Gouverne et justice	601	695	15,6
Total des dépenses de programmes	12 008	12 345	2,8
Service de la dette	1 282	1 165	-9,1
TOTAL	13 290	13 510	1,7

ENTITÉS CONSOLIDÉES

Au 31 mai 2017, les résultats des entités consolidées affichent un excédent de 644 millions de dollars. Ces résultats comprennent :

- un excédent de 379 millions de dollars pour les fonds spéciaux;
- des revenus de 350 millions de dollars dédiés au Fonds des générations;
- un déficit de 85 millions de dollars pour les organismes autres que budgétaires.

DÉTAIL DES OPÉRATIONS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril et mai 2017							Ajustements de consolidation ⁽⁸⁾	Total
	Fonds spéciaux	Fonds des générations	Comptes à fin déterminée	Transferts (dépenses) liés au régime fiscal	Organismes autres que budgétaires	Réseaux santé et éducation ⁽⁵⁾	Total		
Revenus	2 283	350	100	990	3 820	—	7 543	-4 514	3 029
Dépenses									
Dépenses	-1 526	—	-100	-990	-3 807	—	-6 423	4 351	-2 072
Service de la dette	-378	—	—	—	-98	—	-476	163	-313
Sous-total	-1 904	—	-100	-990	-3 905	—	-6 899	4 514	-2 385
SURPLUS (DÉFICIT)	379	350	—	—	-85	—	644	—	644

➤ SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS

Les besoins financiers nets reflètent le solde budgétaire actuel ainsi que la variation, d'une année à l'autre, des encaissements et des décaissements effectués dans le cours des opérations du gouvernement.

Au 31 mai 2017, les besoins financiers nets consolidés s'établissent à 267 millions de dollars, ce qui constitue une amélioration de 688 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril et mai		Variation
	2016-2017 ⁽²⁾	2017-2018	
FONDS GÉNÉRAL			
Revenus			
Revenus autonomes	8 956	9 611	655
Transferts fédéraux	3 151	3 330	179
Total des revenus	12 107	12 941	834
Dépenses			
Dépenses de programmes	-12 008	-12 345	-337
Service de la dette	-1 282	-1 165	117
Total des dépenses	-13 290	-13 510	-220
RÉSULTATS NETS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES⁽³⁾			
Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux ⁽⁴⁾	413	294	-119
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ⁽⁵⁾	-2	—	2
Fonds des générations	295	350	55
Total des entités consolidées	706	644	-62
SURPLUS (DÉFICIT)	-477	75	552
Surplus (besoins) non budgétaires consolidés	-478	-342	136
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS	-955	-267	688

Annexe

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017-2018 DU PLAN ÉCONOMIQUE DE MARS 2017

(en millions de dollars)

	Plan économique du Québec – Mars 2017 ⁽¹⁾	Variation (%)
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement		
Impôt sur le revenu et les biens		
Impôt sur le revenu des particuliers	23 687	3,5
Cotisations pour les services de santé	7 261	0,3
Impôts des sociétés	5 311	6,4
Taxes à la consommation	18 275	2,6
Autres sources	1 665	0,0
Total des revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	56 199	2,9
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 050	-11,7
Total des revenus autonomes	60 249	1,8
Transferts fédéraux	20 053	7,9
TOTAL DES REVENUS DU FONDS GÉNÉRAL	80 302	3,3
Dépenses de programmes		
Santé et services sociaux	-36 764	4,2
Éducation et culture	-18 877	4,3
Économie et environnement	-5 418	2,1
Soutien aux personnes et aux familles	-6 274	-0,4
Gouverne et justice	-5 258	10,1
Total des dépenses de programmes	-72 591	4,1
Service de la dette	-7 776	2,3
TOTAL DES DÉPENSES DU FONDS GÉNÉRAL	-80 367	3,9
Résultats nets des entités consolidées		
Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux ⁽⁴⁾	165	—
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ⁽⁵⁾	—	—
Fonds des générations	2 488	—
TOTAL DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	2 653	—
SURPLUS (DÉFICIT)	2 588⁽⁶⁾	—
Provision pour éventualités	-100	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE		
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-2 488	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁷⁾	—	—

Notes

- (1) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier du fonds général et des entités consolidées tel que publié à la page A.15 du Plan économique du Québec – Mars 2017.
- (2) Les données de 2016-2017 du rapport mensuel ont été reclassées pour qu'elles tiennent compte des changements de structure budgétaire de 2017-2018, notamment pour l'abolition du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux.
- (3) Le détail des opérations par type d'entité est présenté à la page 4 du présent rapport.
- (4) Ces résultats incluent les ajustements de consolidation.
- (5) Les résultats des réseaux sont présentés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.
- (6) Surplus excluant la provision pour éventualités de 100 M\$.
- (7) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (8) Les ajustements de consolidation incluent l'élimination des dépenses de programmes du fonds général.

Le prochain rapport mensuel, soit celui au 30 juin 2017, sera publié le 8 septembre 2017.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.